Recherches des survivants et mobilisation se poursuivent

# Alger achemine ses aides humanitaires vers Beyrouth

Page 2


# LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5142 - Ven. 7 - Sam. 8 août 2020 – Prix : 10 DA


529 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

## Contaminations en baisse, la menace persiste

Page 3

Justice

## Vaste mouvement dans le corps de la magistrature

Page 3

## Macron dans l'habit du vrai président du Liban

**Par Mohamed Habili**

*Avant même qu'il n'arrive au Liban, au lendemain de la double explosion du port de Beyrouth, dans une visite dont il est douteux qu'elle soit seulement celle d'un ami, Emmanuel Macron s'est mis à tenir un double langage, oscillant de l'un à l'autre suivant la tête du client libanais auquel il avait affaire sur le moment. D'une part le langage de l'ami, accouru pour apporter son aide ; de l'autre, celui de l'ancienne puissance mandataire, pour qui le rapport de domination est resté fondamentalement le même entre les deux pays. A ceux des Libanais sortis l'acclamer, alors qu'il mesurait de visu l'étendue du drame, lesquels demandaient carrément à ce que la France «reprenne le Liban», il répondait que le Liban était un pays souverain, qu'il ne lui appartenait pas d'obliger à quoi que ce soit ses dirigeants, que s'il y avait un changement politique à accomplir, c'est à eux les Libanais de l'assumer. S'il y a un tableau donnant la mesure de la «faillite» du système politique libanais, pour l'heure un diagnostic universellement posé, c'est bien le spectacle de ce président français inspectant le lieu d'une catastrophe, comme si celle-ci s'était produite dans son propre pays. Aucun dirigeant libanais n'aurait pu se risquer sur site sans se faire abondamment conspuer par une population prête à tous les débordements, et sans que son intégrité physique ne soit en danger.*

**Suite en page 3**

Tebboune donne des instructions pour assurer les aides aux sinistrés

# Mila secouée par un tremblement de terre

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, hier, des instructions pour assurer tous les moyens d'aide aux sinistrés suite aux deux secousses telluriques enregistrées hier matin dans la wilaya de Mila, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.**

Page 2

Les feux de forêt font des ravages dans plusieurs wilayas

# Quatre hélicoptères et plus de 12 000 pompiers mobilisés

Page 3

Recherches des survivants et mobilisation se poursuivent

# Alger achemine ses aides humanitaires vers Beyrouth

■ *Alors que le bilan de la double explosion survenue mardi dernier dans une partie du port de Beyrouth continue de s'alourdir pour compter, à l'heure où nous mettons sous presse, pas moins de 145 morts et plus de 5 000 blessés, une course contre la montre pour retrouver des survivants et une mobilisation internationales s'enchaînent.*

**Par Lynda Naili**

Ph.> D. R.

A ce titre, après une prompte réaction de l'Algérie qui par la voix du président de la République a ordonné mercredi soir l'envoi immédiat d'aides au peuple libanais, quatre avions algériens ont décollé, avant-hier soir, de l'aéroport militaire de Boufarik, Blida, transportant des aides alimentaires et médicales au profit des victimes de ce drame qui a ravagé la capitale libanaise dont les habitants sont encore sous le choc. Aussi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a donné le coup d'envoi de cette opération, a réitéré l'entraide de l'Algérie avec le Liban frère durant cette épreuve difficile, affirmant la solidarité des Algériens, gouvernement et peuple, avec le peuple libanais dans les meilleurs moments comme dans les plus difficiles. «*Depuis que nous avons appris cette terrible nouvelle, le président de la République a décidé, en coordination avec son confrère, le Président Michel Aoun, l'envoi immédiat d'aides au peuple libanais frère pour alléger sa douleur*», a-t-il déclaré, ajoutant que cette initiative de l'Etat algérien avec la participation du Croissant-Rouge algérien (CRA) «*reflète encore une fois la solidarité de l'Algérie avec tous ses frères arabes et musulmans durant les moments difficiles*». Estimées à 200 tonnes, les aides envoyées à Beyrouth sont constituées de denrées alimentaires, produits médicaux, matériel médical et pharmaceutique, lits, couvertures et tentes. Outre ces 4 avions, un navire algérien chargé de matériaux de construction pour contribuer à la reconstruction de ce qui a été détruit par l'explosion devra également larguer les amarres en direction de ce pays. A ces aides, viendra s'ajouter l'envoi d'une équipe de pompiers constituée de 20 médecins et infirmiers spécialisés en médecine de catastrophe et 15 techniciens spécialisés en management et logistique. La délégation algérienne compte aussi une équipe de médecins spécialistes en chirurgie et réanimation et une équipe de 5 secouristes et d'experts en gestion des catastrophes relevant du CRA. Avant le départ du convoi humanitaire algérien, le Premier ministre, qui était accompagné de la présidente du CRA, Saida Benhabiles, a donné des instructions aux équipes de secouristes algériens afin de ne ménager aucun effort pour porter assistance à leurs frères sinistrés à Beyrouth. Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale a procédé à la mise à la disposition des Forces armées libanaises d'un hôpital militaire de campagne et une équipe médicale pour contribuer aux efforts de secours et de soins nécessaires. En effet, avant-hier, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), présentant par téléphone ses «*sincères condoléances*» au général d'Armée Joseph Aoun, Commandant de l'Armée libanaise, a rassuré son interlocuteur de l'«*entière disponibilité*» de l'ANP à assurer les aides et assistance nécessaires, a indiqué un communiqué du MDN. «*Dans ce sillage, et conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, il a été procédé à la mise à la disposition des Forces armées libanaises d'un hôpital militaire de campagne et une équipe médicale pour contribuer aux efforts de secours et de soins nécessaires*», peut-on, en effet, lire sur le document du MDN.

### Morts et blessés, bilan en hausse

Quatre jours après, et dans un décor apocalyptique, les secouristes se sont engagés dans une course contre la montre pour retrouver dans les décombres des survivants. Dans la matinée d'hier, le bilan de l'explosion a encore augmenté pour atteindre 145 morts contre 137 déplorés la veille, a rapporté l'agence de presse officielle NNA, citant le ministre de la Santé libanais, Hamad Hasan. Ce dernier a en outre déclaré qu'environ 20 % des quelque 5 000 personnes blessées par l'explosion avaient nécessité une hospitalisation et que 120 d'entre elles se trouvaient dans un état grave.

### 16 fonctionnaires du port en détention

S'agissant de l'enquête diligentée par le gouvernement libanais en vue de déterminer les causes et circonstances de l'explosion dévastatrice de mardi dernier, au moins 16 fonctionnaires du port de Beyrouth et des autorités douanières ont été placés en détention. Il s'agit de «*responsables du conseil d'administration du port de Beyrouth et de l'administration des douanes, et des responsables des travaux d'entretien et des ouvriers ayant effectué des travaux dans le hangar numéro 12, où étaient stockées les tonnes de nitrate d'ammonium*», a précisé le procureur militaire Fadi Akiki dans un communiqué.

**Affrontements entre manifestants et policiers à Beyrouth**

Pendant ce temps et après le choc, le peuple libanais est entré dans une «*colère homérique*» contre ses dirigeants qu'il accuse de «*défaillance*» et de «*négligence*». Rejetant les arguments avancés par les autorités libanaises affirmant que l'entrepôt a explosé après un incendie, et pointant du doigt les responsables qui mutuellement se rejettent la responsabilité de ce drame, il dénonce une «*négligence*», voire une «*complicité d'avoir laissé durant toutes ces années des matières chimiques dangereuses entreposées au port*». C'est ainsi que les forces de l'ordre libanaises ont utilisé avant-hier soir des gaz lacrymogènes pour disperser des dizaines de manifestants en colère après la gigantesque explosion dévastatrice dans le port de Beyrouth, devenue, selon eux, le symbole de l'incompétence et de la corruption des autorités. Les manifestants ont vandalisé des magasins et jeté des pierres sur les policiers dans le quartier du Parlement, selon l'Agence nationale de l'information. Des manifestants ont été blessés lors de la riposte policière, a précisé l'agence officielle. Ces incidents surviennent à l'avant-veille d'une grande manifestation anti-gouvernementale prévue aujourd'hui dans ce pays en proie à une crise économique inédite. **L. N.**

## Le Président Aoun évoque l'hypothèse de «la négligence» ou un «missile»

**LE PRÉSIDENT** libanais, Michel Aoun, a fait état hier de «*la négligence*» ou la «*possibilité d'une interférence extérieure comme un missile, une bombe ou un autre moyen*» dans l'explosion qui a eu lieu mardi dernier à Beyrouth. «*L'enquête sur la double explosion meurtrière et dévastatrice dans le port de Beyrouth n'exclut pas l'hypothèse d'une intervention extérieure*», a déclaré le chef d'Etat libanais Michel Aoun, cité par plusieurs médias. «*La cause n'a pas encore été déterminée. Il y a la possibilité d'une interférence extérieure comme un missile, une bombe ou un autre moyen*», a-t-il précisé, selon l'Agence russe Sputnik. Des recherches seront menées dans trois directions : «*Premièrement, comment le matériau explosif est entré et a été stocké* (...), *deuxièmement, est-ce que l'explosion est le résultat d'une négligence ou d'un accident* (...) *et troisièmement, la possibilité qu'il y ait une interférence extérieure*», a expliqué M. Aoun..N .**L. N.**

Mila secouée par un tremblement de terre

# Tebboune donne des instructions pour assurer les moyens d'aide aux sinistrés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, hier, des instructions pour assurer tous les moyens d'aide aux sinistrés suite aux deux secousses telluriques enregistrées hier matin dans la wilaya de Mila, a affirmé le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Dans une déclaration à la Télévision algérienne, Djerad a indiqué que «*le président de la République a donné des instructions à ses services pour établir un contact direct et coordonner avec le ministre de l'Intérieur et les autorités locales, de manière à assurer tous les moyens d'aide aux sinistrés du séisme*». «*L'Etat ne ménagera aucun effort pour assurer tous les besoins nécessaires aux citoyens*», a-t-il assuré, ajoutant : «*Nous suivrons l'évolution de la situation et les conséquences de la secousse tellurique minute par minute*». «*Le président de la République a également instruit les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, de se rendre sur place pour suivre la situation de près*», a fait savoir Djerad. Soulignant la nécessité d'«*accélérer le programme de réhabilitation des habitations endommagées et d'indemniser leurs propriétaires*», le Premier ministre a affirmé que le barrage de Beni Haroun n'a pas été impacté par les secousses telluriques et qu'aucun dysfonctionnement technique n'a été enregistré. Une secousse tellurique de magnitude de 4,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 07h15 dans la wilaya de Mila, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au sud-est de Hammala, dans la même wilaya. Une nouvelle secousse tellurique de magnitude 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'en est suivie à 12h13 dans la même wilaya. Son épicentre a été localisé à 3 km au sud de Hammala.

Par ailleurs, le barrage de Beni Haroun, plus grand barrage d'eau en Algérie, n'a été aucunement affecté par les deux secousses.

Sara O.

Les feux de forêt font des ravages dans plusieurs wilayas

# Quatre hélicoptères et plus de 12 000 pompiers mobilisés

*■ Malgré les efforts des autorités déployés auprès des citoyens pour protéger l'environnement, les feux de forêt semblent de plus en plus violents chaque année. En effet, ces dernières semaines le pays est devenu le théâtre de terribles incendies qui ont ravagé des milliers d'hectares de forêts et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées.*

**Par Meriem Benchaouia**

Ph.> D. R.

Face à la multiplication des feux de forêt, un important dispositif a été déployé durant la présente saison estivale par la Direction générale de la Protection civile, à travers la mobilisation, notamment, 65 colonnes mobiles, 505 unités d'intervention et 4 hélicoptères, a indiqué la DGPC dans un communiqué. La DGPC a également déployé «*1 250 camions d'incendie, 570 ambulances et 15 662 éléments, tous grades confondus*», précise la même source, soulignant que les 56 colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêt sont composées de «*3 000 éléments, tous grades confondus, 650 camions d'incendie et 65 ambulances*».

La DGPC a également fait savoir que les unités d'intervention sont composées, quant à elles, de «*12 625 éléments, tous grades confondus, 600 camions d'incendie et 505 ambulances*», tandis que le groupement aérien est constitué de «*4 hélicoptères de type AGUSTA 139, 17 pilotes et 20 techniciens*». Mercredi, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui présidait une réunion interministérielle consacrée à l'examen des modes et moyens d'indemniser les personnes impactées par les feux de forêt et les moyens mobilisés pour faire face à ce phénomène, a procédé à l'installation du Comité d'évaluation des dégâts des feux de forêt. Il a instruit les services concernés à l'effet de procéder, «*sans délais*», au recensement des victimes des feux de forêt, à l'évaluation des dégâts subis et à proposer des mesures de nature à faciliter et accélérer les procédures de prise en charge des victimes.

M. Djerad a insisté, à ce propos, sur «*la nécessité d'évaluer les dégâts et les pertes occasionnées par les feux de forêt par une expertise et à recourir, si nécessaire, aux compétences des sociétés d'assurance*». De même, il a mis l'accent sur l'impératif de l'application de la loi dans toute sa rigueur pour tout acte malveillant ou fausse déclaration visant à vouloir bénéficier indûment des aides de l'Etat.

Le bilan des feux de forêt enregistrés jusqu'à mercredi porte sur 1 381 foyers de feu pour une superficie cumulée de 14 496 hectares, dont 4 268 hectares de forêts, 5 563 hectares de maquis et 4 665 hectares de broussailles, selon les services du Premier ministre, qui ont fait savoir que les dégâts ont aussi concerné une superficie de 1 085 hectares de récolte de blé et d'orge, 145 821 bottes de foin, 104 676 arbres fruitiers, 5 111 palmiers et 360 ruches d'abeilles. Les mêmes services ont aussi fait état d'enquêtes engagées ayant permis d'aboutir à la neutralisation de quinze personnes pyromanes qui ont fait l'objet d'interpellations : six à Aïn El Karma, trois à Batna, deux à Tipaza, deux à Médéa, un à Jijel et un autre à El-Tarf et dont trois ont fait l'objet de mandats de dépôt et trois autres sont sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, au total, 1 680 ha de couvert végétal sont partis en fumée dans l'incendie qui s'était déclaré au niveau de la forêt de Aïn N'sour, relevant de la commune de Aïn Torki (Est de Aïn Defla), a-t-on appris, jeudi, du chargé de communication de la Conservation locale des forêts.

De cette superficie, 405 ha ont trait aux forêts (chêne-liège et cèdre), 245 ha aux maquis, 160 ha aux broussailles et 570 ha aux vergers et cultures, a indiqué Abderahmane Hamrani, signalant que le sinistre a été maîtrisé au bout de 48 heures après de colossaux efforts déployés conjointement par les antennes locales de la Conservation des forêts et la Protection civile. «*Lorsque l'on sait qu'au 16 juillet dernier, seuls 100 ha de couvert végétal ont été détruits par le feu à l'échelle de la wilaya, l'on ne peut qu'affirmer, sans risque de se tromper, que le bilan des pertes enregistrées suite à l'incendie de la forêt de Aïn N'sour est énorme*», a-t-il précisé. Au sujet de la répartition des superficies incendiées par communes, Aïn Torki a été celle qui a subi le plus de dégâts (1 265 ha dont 570 ha de vergers et cultures), suivie de Miliana (415 ha), a-t-il détaillé, relevant que par nature juridique des superficies détruites, 940 ha représentent une propriété domaniale au moment où 740 ha font partie du patrimoine privé. Le même responsable a noté qu'au regard de l'ampleur de l'incendie qui s'était déclaré le 2 août dernier, d'importants moyens ont été déployés dans l'opération d'extinction, dont notamment six colonnes mobiles de la Protection civile (Aïn Defla, Tipasa, Chlef, Tissemsilt, Médéa et Relizane) ainsi que deux hélicoptères de ce corps constitué, observant que l'estimation des dégâts occasionnés aux riverains fait partie des prérogatives de la commission mise sur pied par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. **M. B.**

Justice

## Vaste mouvement dans le corps de la magistrature

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi, à un vaste mouvement dans le corps des présidents et des procureurs généraux près les cours de justice, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Par ailleurs, le président de la République a mis fin aux fonctions de M. Taleb Mohamed en sa qualité de commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Ghardaïa, appelé à occuper une autre fonction. **R. N.**

529 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

## Contaminations en baisse, la menace persiste

**L'ALGÉRIE** a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 3 cas de moins par rapport à la journée d'hier (12), portant à 1 282 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une baisse avec 529 cas, 42 cas de moins par rapport à hier (571), pour atteindre au total 34 155 cas confirmés. **R. N.**

Entrés dans la phase III des essais cliniques

# L'OMS annonce six vaccins potentiels contre le coronavirus

Six vaccins potentiels contre le coronavirus sont entrés dans la phase III des essais cliniques. Selon un haut responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ces vaccins seront pour la première fois introduits dans la population générale, alors que les essais précédents s'étaient concentrés sur leur sécurité, leur immunogénicité et la nature de la réponse immunitaire suscitée chez un petit nombre d'humains. Cela veut-il dire que le vaccin tant attendu contre la pandémie qui affecte le monde est pour bientôt ? L'OMS ne semble pas vouloir se montrer excessivement optimiste pour l'instant. Les essais de phase III viseront à établir si ces vaccins peuvent ou non «*protéger un grand nombre de personnes sur une période prolongée*», a expliqué ce responsable, ajoutant que «*la phase III ne signifie pas encore que nous avons réussi, car il n'y a aucune garantie que l'un de ces six vaccins nous apporte la réponse que nous cherchons*». Toutefois, les avancées enregistrées donnent espoir quant à une fin, dans les meilleurs délais, de cette épidémie qui continue de se propager, faisant des victimes et paralysant l'économie mondiale.

Parmi les six laboratoires pharmaceutiques en question, trois candidats sont chinois, à savoir Sinovac, l'Institut des produits biologiques de Wuhan/Sinopharm et l'Institut des produits biologiques de Beijing/Sinopharm, a indiqué au cours d'un briefing virtuel Michael Ryan, directeur exécutif du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS. Les trois autres vaccins potentiels ont été créés par l'université d'Oxford/AstraZeneca, par Moderna/NIAID et par BioNTech/Fosun Pharma/Pfizer, a-t-il ajouté. Au total, 165 vaccins potentiels sont actuellement à l'essai sous une forme ou une autre. Parmi eux, 26 sont en phase d'essais cliniques, selon l'OMS. Les autorités algériennes suivent de très près ces avancées médicales et sont décidées à acquérir le vaccin dès l'annonce de sa commercialisation. Dimanche dernier, le Président Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions au Premier ministre pour accélérer les contacts nécessaires avec les pays où les recherches scientifiques ont avancé pour la production du vaccin anti-Covid-19, et ce, en vue de l'obtenir en quantités demandées dès sa commercialisation. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une réunion ministérielle consacrée à l'exploration du marché des vaccins anti-coronavirus, à laquelle ont pris part plusieurs ministres ainsi que le directeur général de l'Institut Pasteur, a indiqué que «*l'Algérie, en tant que pays et gouvernement, sera parmi les premiers pays à acquérir ce vaccin*», soulignant que «*tous ceux qui en ont besoin seront vaccinés*». Il a expliqué que le gouvernement «*entreprendra un travail scientifique et minutieux afin d'organiser une méthodologie à même de permettre l'utilisation de ce vaccin dans les plus brefs délais au profit des citoyens*». Jeudi dernier, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a accordé une audience à l'ambassadeur du royaume de Grande-Bretagne en Algérie, Barry Robert Lowen. Les deux parties ont abordé, entre autres, «*l'état de disponibilité du vaccin dans les laboratoires de production britanniques*», relevant aussi que «*l'Algérie s'est engagée dans un processus de prospection des principaux laboratoires internationaux de production de vaccins antiviraux*».

**Aomar Fekrache**

LA QUESTION DU JOUR

## Macron dans l'habit du vrai président du Liban

Suite de la page une

Bien que Michel Aoun, le président en titre du pays, se soit gardé de tenter ce genre d'aventure, il n'en a pas moins été à certains moments aussi copieusement hué que s'il était venu lui aussi au contact de la foule. En dehors de ce spectacle surréaliste d'un président étranger se comportant en véritable maître des lieux, on peut douter de la justesse de cette caractérisation de faillite complète appliquée au cas du Liban. N'importe quel pays occidental prospère qui recevrait 1 million et demi de réfugiés et cela pendant maintenant une décennie ne se porterait guère mieux que le Liban, un petit pays comptant à peine plus de 6 millions d'habitants. Le seul pays européen capable de supporter cette charge sans être écrasé par elle, ce serait à la rigueur la première économie européenne, l'Allemagne, dont la population est tout de même d'une autre dimension. Des pays de la taille de la Hollande, la Belgique, ou de la Suède, menaceraient ruine non moins sûrement que le Liban s'ils étaient confrontés au même volume de réfugiés. La réalité, c'est que le Liban s'est endetté à un niveau dépassant ses moyens de remboursement. Au plan économique tout au moins, tout en procède : la crise bancaire, l'inflation galopante, la paupérisation et notamment celle des classes moyennes, la détérioration des services publics, de l'approvisionnement en électricité tout particulièrement, et de bien des infrastructures. Là-dessus frappe l'apocalypse du 4 août, on dirait seulement pour jeter à bas ce qui malgré tout ne s'était pas encore écroulé. Voilà qui est fait. Pour commencer à se redresser, le Liban a grandement besoin d'aide. Ce n'est pas pour en apporter en priorité que le président français a fait le déplacement, quoi qu'il dise. Mais pour rappeler, à la lumière de la catastrophe, ces mêmes conditions édictées il y a une semaine par son ministre des Affaires étrangères, sans la satisfaction desquelles il n'est point d'aide financière au redressement. Conditions résumées dans le fameux «aidez-nous à vous aider» de Jean-Yves Le Drian. Le seul argent dont s'est fendue la France jusqu'à présent, c'est pour venir en aide à elle-même, en secourant ses propres écoles au Liban. Macron a promis de revenir le 1er septembre prochain, c'est-à-dire demain, pour voir si ses conditions politiques et économiques ont été satisfaites. Autrement, a-t-il averti, il prendra ses responsabilités envers les Libanais. **M. H.**

Crise libyenne

# La revue El-Djeich souligne «l'urgence de trouver une issue pacifique»

*La revue El-Djeich a souligné, avant-hier dans son éditorial, l'«urgence de trouver une issue pacifique à la crise en Libye», et mis en garde contre les «graves» répercussions de ce conflit sur les pays de la région, dont l'Algérie.*

**Par Tarek N.**

Ph.> D. R.

«*Il n'est pas exagéré de dire que la situation en Libye laisse présager de graves répercussions sur les pays de la région et qu'il est de toute urgence nécessaire de trouver une issue pacifique à la crise avant qu'il ne soit trop tard*», écrit la revue éditée par l'Armée nationale populaire (ANP).

El-Djeich rappelle, à ce titre, le constat fait par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, sur la situation en Libye, lorsqu'il a affirmé dans un de ses entretiens avec la presse que ce pays se «*retrouve aujourd'hui dans une situation comparable à celle que connaît la Syrie, du fait de la multiplication des ingérences étrangères*».

Tirant la sonnette d'alarme, la revue avertit que «*la situation inédite qui prévaut actuellement sur le terrain est autrement plus dangereuse que ne peuvent l'imaginer certains*», compte tenu des «*effets d'une guerre par procuration dont certaines parties planifient l'exécution en Libye*» et qui «*aura inévitablement des répercussions sur les pays de la région, dont l'Algérie*». «*Plus grave encore, armer les tribus libyennes, comme le projettent certains, fera de ce pays frère, comme l'a affirmé le président de la République, en une ''nouvelle Somalie''*», met-elle en garde. La revue précise que «*la position de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne repose sur des principes immuables qui guident sa diplomatie, le recours au dialogue et à la négociation pour la résolution pacifique des conflits et des différends, loin du langage des armes et de l'ingérence étrangère*». En effet, «*l'évolution de la situation en Libye peut être source de défis et de menaces sur notre sécurité nationale, ce que traduisent les propos du président de la République lorsqu'il affirme que la sécurité de la Libye participe de la sécurité de l'Algérie*», relève le même éditorial. De plus, l'attachement de l'Algérie à se «*tenir à équidistance des deux parties libyennes dans le conflit qui les oppose, est le reflet de la constance de ses principes et de sa détermination à trouver une solution pacifique qui sera dans l'intérêt du peuple libyen et rien d'autre*», soutient la même source. Sur cette base, poursuit la revue El-Djeich, «*l'Algérie qui partage avec la Libye environ un millier de kilomètres de frontières terrestres communes et, compte tenu des liens historiques qui unissent les deux peuples, est pleinement convaincue que tout ce qui pourrait porter atteinte à la Libye affectera également l'Algérie*». «*Aussi, l'instauration de la paix et de la stabilité en Libye est dans l'intérêt de tous, voilà pourquoi notre pays n'a de cesse d'appeler avec insistance à l'intensification des efforts en vue de trouver, dans les plus brefs délais, une solution politique à la crise comme seul moyen de mettre un terme à l'effusion du sang de nos frères*», met en exergue el-Djeich. Et d'ajouter : «*Au regard de ces données et de bien d'autres, l'Armée nationale populaire* (ANP) *place la préservation de l'intégrité du territoire national et la protection des frontières nationales en tête de ses préoccupations*». A cet effet, l'ANP «*œuvre inlassablement et de manière continue au développement du corps de bataille, se tient en permanence au plus haut niveau de vigilance et de préparation, comme le démontrent les exercices démonstratifs avec tirs réels, exécutés avec succès par ses unités de combat, en particulier celles déployées le long de nos frontières, constituant ainsi un barrage infranchissable, faisant échec à toute menace*», souligne El-Djeich. «*C'est là un volet auquel le Haut commandement de l'ANP attache un grand intérêt en pariant sur l'élément humain et en veillant à lui donner tous les moyens et équipements nécessaires et de lui garantir l'atmosphère appropriée lui permettant de s'acquitter pleinement de ses missions*», rappelle la revue.

**T. N.**

Pour la création d'une plateforme de concertation sur les enjeux économiques et sociaux

## Signature d'une convention de coopération entre le CNES et l'ENSM

**UNE CONVENTION** de coopération a été signée avant-hier entre le Conseil national économique et social (Cnes) et l'Ecole nationale supérieure de management (Ensm) pour la création d'une plateforme de dialogue, de concertation et de discussion entre les deux organismes afin d'organiser des ateliers thématiques sur de nombreux enjeux économiques et sociaux dans la société algérienne, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette convention a été signée par le président du Cnes, Rédha Tir et la directrice de l'Ensm, Hasna Amina Msaid, ajoute le communiqué. Ladite convention vise, selon la même source, la création d'une plate-forme de dialogue, de concertation et de discussion, qui sera organisée périodiquement. Cette plateforme sera, en premier lieu, abritée par l'Ensms, pour englober ensuite les autres pôles universitaires du pays, sur des ateliers thématiques dans le cadre du groupe de réflexion comportementale, impliquant des universitaires, des académiciens, des étudiants, des membres de la société civile, des professionnels de médias et des spécialistes étrangers issus de cercles de réflexion d'élite. Parmi les sujets importants qui seront abordés lors de ces rencontres, ceux ayant trait à la réflexion comportementale de la société et de l'individu algérien, en raison de son impact direct ou indirect sur la vie économique, sociale et environnementale du pays, tels la protection de l'enfance, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la sécurité routière, la préservation de l'environnement, le gaspillage et la prévention sanitaire ainsi que l'évasion fiscale. Ces rencontres périodiques seront dédiées et organisées sous le nom d'intellectuels et chercheurs algériens décédés, en reconnaissance à leurs contributions et de leurs grands efforts consentis dans les domaines de leur spécialisation, au mieux du développement et de la prospérité du pays, et ce, à partir de la mi-octobre, a conclu la source.

**Maissa B.**

Pêche

## Vers l'organisation des pécheurs artisans en coopératives

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a fait état, avant-hier à Boumerdès, d'un «*travail en cours*» pour la préparation et la promulgation d'un décret spécial pour l'organisation des pêcheurs artisans sous forme de coopératives professionnelles dans les différentes filières de la pêche. Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection de projets et d'infrastructures de pêche à Dellys (Est de la wilaya), Ferroukhi a annoncé l'élaboration en cours d'un «*décret spécial concernant l'organisation des pêcheurs artisans sous forme de coopératives avec l'association de la société civile*». Soulignant que le décret en question s'inscrit dans le cadre du programme d'action du gouvernement et qu'il peut être élargi pour comprendre le domaine de l'aquaculture, le ministre a estimé que cette mesure (la création des coopératives) est «*un mécanisme collectif qui englobe les opérateurs dans le domaine* (de différents volumes) *possédant les capacités humaines et matériels pour exercer dans ce cadre*». Contrairement aux associations professionnelles de pêche qui activent actuellement, ces coopératives, a ajouté Ferroukhi, revêtent «*un caractère économique et commercial*» qui permettra à ses affiliés d'investir dans le domaine, outre la production et la commercialisation. Une réflexion est en cours pour l'introduction de facilitations juridiques pour cette nouvelle organisation afin qu'elle soit «*opérationnelle, réalisable sur le terrain et facile d'accès pour les bénéficiaires*», notamment les professionnels concernés, a relevé le ministre. Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de proposer des formules juridiques pour «*intégrer*» l'ensemble des professionnels et artisans, sans exclusive, y compris des petits métiers dans la nouvelle réglementation. Lors de cette visite d'inspection à la ville de Dellys, Ferroukhi a fait le constat des travaux de volontariat menés au niveau de l'abri naturel de pêche artisanale «El Koss» et inspecté l'école de formation des pêcheurs au niveau du vieux port de la même ville. Après avoir écouté un exposé sur l'activité de cet espace de formation, le ministre a présidé une rencontre avec les professionnels et les artisans, au cours de laquelle il a répondu aux différentes préoccupations des pêcheurs, avant de remettre la décision d'agrément à l'association «Pêche et loisirs-El Koss-» et d'honorer la famille du vice-président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), le défunt Ali Boulissia, et nombre de pêcheurs. **Sérine N.**

Cours de l'or noir

# Le pétrole se replie un peu après être revenu aux niveaux de mars

■ *Les cours du pétrole ont reculé avant-hier après avoir atteint la veille leur plus haut niveau depuis début mars, les perspectives pour la demande en énergie restant fragiles.*

Ph/D. R.

**Par Aymen B.**

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a reculé de 8 cents, ou 0,2 %, à 45,09 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre a lâché 24 cents, ou 0,6 %, à 41,95 dollars. La veille, le Brent avait dépassé la barre des 46 dollars et le WTI celle des 43 dollars, une première depuis cinq mois, au moment de la chute déclenchée par une courte mais intense guerre des prix entre la Russie et l'Arabie saoudite, et l'aggravation de la pandémie de Covid-19 en Europe. «*Même si le marché des actions continue à faire fi des données sans éclat sur l'état de l'économie aux Etats-Unis, ces dernières jettent un voile sur les perspectives pour la demande en énergie*», a souligné John Kilduff d'Again Capital. «*Le marché du pétrole y est beaucoup plus sensible*».

Après deux semaines de hausse dues à la flambée des cas de Covid-19, les inscriptions au chômage sont reparties à la baisse aux Etats-Unis, mais 1,19 million d'Américains se sont encore inscrits au chômage entre le 26 juillet et le 1er août. Le taux de chômage officiel pour le mois de juillet devait être annoncé hier.

Signe de la prudence des investisseurs face à la demande en carburant, «*même l'annonce par Washington de la levée des restrictions contre les voyages à l'étranger n'a pas fait spécialement grimper les prix du kérosène*», a relevé M. Kilduff. Les Etats-Unis ont en effet annoncé avant-hier lever leur recommandation appelant les citoyens américains à éviter tout voyage en dehors des frontières du pays en raison de la pandémie de Covid-19. La diplomatie américaine prévoit de traiter à nouveau au cas par cas chaque pays.

L'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA) avait par ailleurs fait état mercredi dernier d'une hausse des stocks d'essence de 400 000 barils la semaine dernière et d'une progression des stocks de produits distillés de 1,6 million de barils. A. B.

FMI

# La crise du Covid-19 risque de rendre insolvables des pays émergents

La crise du Covid-19 risque de rendre insolvables certains pays émergents et d'augmenter encore les inégalités, ont prévenu, avant-hier, des économistes du Fonds monétaire international (FMI), demandant des mesures de soutien supplémentaires à différents niveaux. «*Les économies de marché émergentes ont relativement bien traversé la première phase de la crise mais la phase suivante pourrait être beaucoup plus difficile*», alertent Martin Mühleisen, Tryggvi Gudmundsson et Hélène Poirson Ward. «*Le risque est élevé que les problèmes de liquidité se transforment en problèmes de solvabilité dans les pays émergents*», craignent-ils, alors que «*la crise a beaucoup plus durement frappé les populations pauvres, et cette augmentation des inégalités amplifiera le défi politique dans de nombreux pays*». «*Le virus reste présent, les conditions financières sont encore fragiles et la marge de manœuvre politique est réduite, en particulier pour les pays confrontés à des risques élevés pour la viabilité de la dette*», détaillent ces économistes dans une note de blog. Ils relèvent qu'«*environ un tiers de toutes les économies de marché émergentes sont entrés dans la crise avec des niveaux d'endettement élevés*», ne leur laissant pas de marge de manœuvre pour soutenir leur économie. Les pays les plus touchés sont ceux qui dépendent du tourisme, ainsi que les pays exportateurs de pétrole. Ces économistes du FMI précisent que «*le soutien politique des économies avancées a donné aux décideurs des économies de marché émergentes une marge de manœuvre pour atténuer le choc économique*». Ils estiment nécessaire une réponse à plusieurs niveaux : «*Tout d'abord, les politiques nationales devront être conçues pour permettre une croissance plus durable et inclusive*». Ils soulignent ensuite qu'«*un soutien accru de la part des prêteurs bilatéraux et multilatéraux sera nécessaire là où l'accès au marché reste précaire*», et précisent que, depuis le début de la crise, «*le FMI a fourni à 22 pays émergents une aide financière d'environ 72 milliards de dollars*».

Quant aux pays dont la dette est insoutenable, «*une résolution rapide et durable de ces problèmes sera nécessaire, en partageant largement la charge entre les créanciers, y compris dans le secteur privé*».

**Malak S./APS**

Commerce

# Trump réimpose des droits de douane sur l'aluminium canadien

Un mois après l'entrée en vigueur d'un nouvel accord commercial entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, Donald Trump a annoncé avant-hier qu'il allait réimposer des droits de douane de 10 % sur l'aluminium canadien à partir du 16 août. «*J'ai signé une proclamation qui défend l'industrie américaine en réimposant des tarifs douaniers sur l'aluminium au Canada. Le Canada profitait de nous, comme d'habitude*», a déclaré le Président américain lors d'une intervention dans une usine de fabrication de machines à laver Whirlpool à Clyde, dans l'Ohio. Il avait renoncé, en mai 2019, à de précédents droits de douane à condition que le Canada «*n'inonde pas notre pays de leurs exportations et ne détruisent pas tous nos emplois dans le secteur de l'aluminium*», a-t-il rappelé. Mais «*les producteurs canadiens d'aluminium ont brisé cet engagement*», a affirmé le locataire de la Maison-Blanche. Selon le texte de la proclamation présidentielle, les importations d'aluminium canadien entre juin 2019 et mai 2020 ont augmenté de 87 % par rapport aux douze mois précédents. Cette envolée «*menace la production d'aluminium américaine*», affirme le document. «*J'ai déterminé que les mesures convenues avec le Canada ne sont pas suffisamment efficaces pour remédier à la menace que les importations d'aluminium en provenance du Canada font peser sur notre sécurité nationale*», y écrit le Président. Début juillet, Justin Trudeau avait évoqué les rumeurs selon lesquelles Donald Trump pourrait réimposer des droits de douane en faisant valoir que les Etats-Unis n'avaient pas de capacités de production suffisantes et avaient donc besoin de l'aluminium canadien pour leurs industries automobile et de haute technologie. La Chambre américaine du Commerce a rapidement critiqué cette décision, affirmant qu'elle allait «*augmenter les coûts pour les fabricants américains, que la plupart des producteurs américains d'aluminium s'y opposaient et qu'elle allait générer des mesures de rétorsion contre les exportations américaines*». La réimposition de ces droits de douane intervient quelques semaines seulement après l'entrée en vigueur, début juillet, du nouvel accord de libre-échange (AEUMC) liant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Ce dernier remplace l'Aléna (Accord de libre-échange nord américain) qui datait de 1994 et était unanimement jugé obsolète.

**Yahia D.**

Bourse/New York

## A Wall Street, le Nasdaq franchit la barre des 11 000 points

**WALL STREET** a fini dans le vert avant-hier, portée par la bonne santé des géants américains de l'Internet et par des chiffres meilleurs que prévu sur les nouvelles inscriptions au chômage aux Etats-Unis. Le Nasdaq a atteint un nouveau palier en finissant à 11 108,07 points (+1,00 %), soit son 32e record de l'année. L'indice à forte coloration technologique a une nouvelle fois profité de la bonne santé de plusieurs de ses valeurs phares, dont Alphabet (+1,75 %), la maison mère de Google, Amazon (+0,62 %), Apple (+3,49 %) ou encore Microsoft (+1,60 %). Facebook, pour sa part, bondi de 6,49 %, visiblement aidé par le lancement aux Etats-Unis mercredi de Reels, un service permettant de publier de courtes vidéos sur Instagram, qui fonctionne de façon similaire à la populaire application TikTok. L'indice vedette de la place new-yorkaise, le Dow Jones Industrial Average, est monté de 0,68 % à 27 386,98 points. L'indice élargi S&P 500 s'est apprécié de 0,64 % à 3 349,16 points. Le marché a bien accueilli avant-hier les chiffres hebdomadaires du département du Travail montrant que 1,19 million de personnes s'étaient nouvellement inscrites au chômage la semaine dernière, un chiffre en baisse par rapport au 1,43 million de la semaine précédente et meilleur que les attentes des analystes. Les nouvelles demandes d'allocations étaient montées les deux semaines précédentes avec la flambée de cas de Covid-19 dans le pays. Le gouvernement américain devait diffuser hier les chiffres mensuels de l'emploi et du taux de chômage dans le pays.

**Riad A.**

Eté en musique

# Des chants ancestraux par la voix de Houria Aïchi

*L'Institut culturel français en Algérie continue d'attirer de plus en plus d'internautes sur son site par une programmation artistique riche et variée. C'est dans le cadre de son programme virtuel «Eté en musique» que des moments artistiques de haute facture sont proposés au public. Jusqu'au quinze août courant, c'est la belle voix de Houria Aïchi qui est à l'honneur, à travers ses plus beaux chants ancestraux.*

**Par Abla Selles**

L'Institut culturel français en Algérie continue de proposer des programmes artistiques et culturels en ligne en cette période de confinement. L'incontournable évènement «Eté en musique» est organisé cette année en version virtuelle puisque la majorité des pays du monde poursuit le confinement comme mesure de prévention contre le Covid-19.

En effet, l'institut culturel d'Alger est fidèle aux passionnés de musique universelle qui attendent son programme d'été avec impatience. Comme il est de coutume, des moments artistiques de haute facture sont proposés au public. D'ailleurs, jusqu'au quinze août courant, les passionnés de musique ancestrale pourront écouter les plus belles chansons de notre patrimoine. Interprétées par l'artiste Houria Aïchi, ces chansons évoquent l'amour, la fraternité, la tolérance et l'union.

Houria Aïchi est née dans les Aurès. Elle part étudier la psychologie à Paris dans les années 1970. Elle enseigne la sociologie quand elle commence à se produire sur scène en 1985 pour interpréter des chants traditionnels de son enfance (berceuses, chansons d'amour), accompagnées d'instruments traditionnels (gasbâ, bendir). Elle enregistre deux albums dans cette veine. Elle participe aussi à la musique du film «*Un thé au Sahara*» de Bernardo Bertolucci (1990). Son troisième album, «*Khalwa*» (la retraite mystique), réalisé avec la collaboration d'Henri Agnel, est consacré aux chants sacrés d'Algérie, comprenant des «dhikrs» soufis. Elle se produit en 2008 et 2013 au Festival «Au fil des voix».

Il est à rappeler que le programme virtuel «L'été en musique» propose des prestations musicales de plusieurs artistes et formations musicales, à savoir Freeklane, Caméléon. Ces deux formations musicales comptent un grand nombre de fans en Algérie. D'ailleurs, elles ont réussi dans un laps de temps à se faire une réputation nationale et maghrébine.

**A. S.**

Ph/D. R.

«The Undoing»

## Nicole Kidman de retour sur le petit écran

**NICOLE KIDMAN,** bientôt de retour sur le petit écran. La plateforme de streaming OCS a dévoilé la bande-annonce de la nouvelle mini-série HBO. Elle s'intitule «*The Undoing*» et met en scène l'actrice australienne aux côtés de Hugh Grant. L'histoire, c'est celle d'une thérapeute new-yorkaise spécialisée dans les relations de couple dont le mari disparaît mystérieusement alors qu'une femme a été assassinée. Cela intervient quelques semaines avant la parution d'un essai dans lequel la psychologue avertit les femmes sur les déconvenues de leur vie sentimentale.

À la réalisation, on retrouve la Danoise Susanne Bier («Bird Box»). Adaptation du livre «*Vous auriez dû le savoir*», la série a été créée pour la télévision par David E. Kelley, scénariste de la série «*Big Little Lies*» dans laquelle Nicole Kidman interprétait le rôle de Celeste Wright.

Le premier épisode de «*The Undoing*» sort le 26 octobre sur HBO, aux États-Unis. Il sera disponible en France le lendemain, sur OCS. **C. M.**

Coopération algéro-américaine

# Signature d'un programme exécutif pour la préservation du patrimoine

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a signé, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Alger, John Desrocher, un programme exécutif pour la préservation et la restauration du patrimoine culturel dans le but de renforcer les capacités de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, selon un communiqué du ministère.

Le programme signé concerne les sites archéologiques de Tipasa et Timgad (Batna), classés patrimoine mondial. Ledit programme se veut un volet d'«*une feuille de route d'une durée de cinq ans*» visant à appliquer ce mémorandum signé par les gouvernements algérien et américain le 15 août 2019 qui renferme une série d'activités aspirant à mettre fin au pillage des biens culturels algériens, à protéger le patrimoine culturel algérien et à intensifier les échanges scientifiques, culturels et éducatifs. Le document met en avant «*l'engagement commun*» de l'Algérie et des Etats-Unis à protéger le patrimoine algérien et à renforcer le développement économique autour du tourisme durable, en sus de limiter le pillage et le trafic des biens culturels. Pour sa part, l'ambassadeur américain a estimé que cet accord se voulait le prélude d'une série d'activités prévues entre les deux pays en matière de protection du patrimoine. **F. H.**

Peinture

# Le visage du peintre Raphaël reconstitué en 3D

Une équipe de l'université de Rome est parvenue à reconstituer en 3D le visage du célèbre peintre Raphaël à partir d'un moulage en plâtre de son crâne, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué, confirmant par ailleurs l'authenticité de ses restes conservés au Panthéon.

L'analyse du moulage en plâtre du crâne de Raphaël (1483-1520), réalisée en 1833 (au moment de l'ouverture de la tombe de l'artiste, ndlr), a permis de reconstituer en 3D le visage du maître de la Renaissance mort prématurément à 37 ans à Rome, où il est enterré sous la coupole du Panthéon.

Des doutes récurrents sur l'authenticité des restes du peintre ont tourmenté durant des siècles ses admirateurs. «*Jusqu'ici, nous n'étions pas certains que les restes retrouvés et conservés au Panthéon fussent bien ceux de Raphaël*», rappelle le professeur Mattia Falconi, spécialiste de biologie moléculaire à l'université de Rome.

Durant les recherches près du tombeau du peintre ont été trouvées de nombreuses autres sépultures, dont celles de certains de ses élèves, ainsi que de nombreux morceaux de squelettes. «*La reconstruction faciale est une technique interdisciplinaire en mesure de recréer, en se basant exclusivement sur la morphologie du crâne, le visage d'une personne au moment de sa mort*», expliquent Cristina Martinez-Labarga, professeur d'anthropologie médico-légale, et le professeur Raoul Carbone, graphiste de 3D appliquée aux sciences médico-légales.

Ces travaux ont permis d'établir «*pour la première fois, que les restes conservés dans la tombe du Panthéon appartiennent à l'artiste de la Renaissance, dont on commémore cette année le 500e anniversaire de la mort*», a expliqué le département de Biologie de l'Université Tor Vergata de Rome, qui a notamment eu recours à des comparaisons avec les autoportraits du peintre.

En outre, ces recherches – menées par le Centre d'anthropologie moléculaire pour l'étude de l'ADN ancien du département de biologie de l'université de Rome, en collaboration avec la Fondation Vigamus et l'Académie Raphaël, qui gère le musée créé dans sa maison natale à Urbino (Ombrie, centre) – «*ouvrent la voie à de futures études sur les restes osseux, destinées* (...) *à déterminer certains caractères du personnage liés à son ADN, comme la couleur des yeux, des cheveux ou de la peau*». «*Le travail scientifique complet sur la reconstruction faciale en 3D sera prochainement proposé à la publication dans la revue* (scientifique) Nature», toujours selon le communiqué, et une impression en 3D du buste de Raphaël en grandeur nature sera exposée en permanence au musée occupant sa maison natale à Urbino.

Pleuré par ses contemporains, Raphaël eut droit à sa mort à de grandioses funérailles au Vatican. Raphaël a produit une grande quantité d'œuvres majeures, dont une grande partie se trouve au Vatican.

**R. I.**

Liban

# A Beyrouth, Macron réclame une enquête internationale et des «changements»

*En visite à Beyrouth après une explosion dévastatrice, le Président français, Emmanuel Macron, a réclamé, jeudi, une enquête internationale et appelé à un «profond changement» de la part des dirigeants libanais, accusés d'incompétence et de corruption par une population en colère.*

**Par Rosa C.**

«*Je ne suis pas en train de donner un diktat aux dirigeants*», a déclaré le Président de l'ancienne puissance mandataire au Liban, balayant les accusations d'«*ingérence*» d'une partie de la classe politique libanaise. Mais «*les trois semaines qui viennent sont décisives dans l'avenir du Liban*», a-t-il dit dans une interview à la chaîne BFMTV. Au terme d'une visite de quelques heures, M. Macron a annoncé son retour à Beyrouth le 1er septembre ainsi qu'une conférence d'aide «*dans les tout prochains jours*» pour le Liban, pays meurtri et proie à une crise économique inédite. Furieux après une catastrophe de trop dans un pays en plein naufrage, les Libanais réclament des comptes. «*Aidez-nous ! Révolution !*», «*Le peuple veut la chute du régime*», ont scandé le habitants du quartier de Gemmayzé devant M. Macron venu s'enquérir à pied des dégâts. Lors d'échanges avec eux, il a serré la main à plusieurs personnes et pris une femme dans ses bras. Dans la soirée, les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des dizaines de manifestants très remontés contre l'incompétence et la corruption des autorités. Ces incidents surviennent à l'avant-veille d'une grande manifestation anti-gouvernementale, prévue aujourd'hui. Symbole du ras-le-bol d'une grande partie de la population, l'ambassadrice du Liban en Jordanie, Tracy Chamoun, a annoncé jeudi sa démission, dénonçant l'«*incurie*» des autorités de son pays et appelant à un changement de dirigeants. «*Ce désastre est un signal d'alarme : nous ne devons montrer de pitié à aucun d'entre eux et ils doivent tous partir*», a-t-elle déclaré. Le Fonds monétaire international a lui aussi appelé le pouvoir libanais à «*des réformes cruciales*» pour sortir les négociations de l'impasse, soulignant qu'il était «*temps pour la communauté internationale et les amis du Liban de se mobiliser pour l'aider en ce moment d'urgence*». Provoquée mardi par un incendie dans l'entrepôt où étaient stockées depuis six ans 2 700 tonnes de nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth, l'énorme déflagration a fait au moins 149 morts et 5 000 blessés, sans oublier les dizaines de disparus et des centaines de milliers de sans-abri. Comparée à un «tsunami» ou à un «séisme», elle a détruit des quartiers entiers proches du port et endommagé d'autres à plusieurs kilomètres à la ronde. Portant la plupart du temps un masque de protection, M. Macron s'est rendu dans les ruines du port puis dans le quartier ravagé de Gemmayzé, où il a pu observer la détresse des habitants qui ont réclamé le départ d'une classe dirigeante en place depuis des décennies. Les autorités libanaises affirment que l'entrepôt a explosé après un incendie. Autorités du port, services des douanes et certains services de sécurité étaient tous au courant que des matières chimiques dangereuses étaient entreposées là, mais ils se sont rejetés mutuellement la responsabilité. Seize fonctionnaires du port et des autorités douanières ont été placés en détention dans le cadre de l'enquête, a indiqué le procureur militaire Fadi Akiki.

Ph.> D. R.

Mais le gouvernement n'a pas été encore capable de justifier la présence du nitrate d'ammonium «*sans mesures de précaution*» au port. Dans une capitale aux airs d'apocalypse et alors que les autorités n'ont mis en place aucun dispositif pour aider les citoyens, des centaines de Libanais se sont mobilisés, dans un vaste élan de solidarité, pour poursuivre les opérations de déblaiement ou d'accueil des sans-abri. Des victimes du drame ont été enterrées dans la journée par des proches en larmes. Plusieurs pays dont la France ont dépêché secouristes, matériel médical et sanitaire ainsi que des hôpitaux de campagne pour aider le Liban. L'Union européenne a débloqué 33 millions d'euros en urgence et l'armée américaine a envoyé trois cargaisons d'eau, de nourriture et de médicaments. L'explosion, la plus dévastatrice vécue par le Liban, a alimenté la colère des Libanais qui avaient battu le pavé pendant des mois fin 2019 pour exprimer leur ras-le-bol de la classe dirigeante. Sur Twitter, le dramaturge et acteur libanais Ziad Itani, qui habite Gemmayzé, a salué la visite de M. Macron et fustigé l'incurie des dirigeants libanais : «*Je n'ai plus de maison à Gemmayzé, et le premier à visiter le quartier est un président étranger. Honte à vous !*».

**R. C.**

## Commentaire

### Contrôle

**Par Fouzia Mahmoudi**

Cela fait des dizaines d'années qu'aux États-Unis le puissant lobby des armes la NRA (National Rifle Association) fait la pluie et le beau temps sur la scène politique américaine. Du moins du côté des républicains, qui sont très peu à lui tenir tête. Mais même dans le camp démocrate les lobbyistes pro-armes intimident de nombreuses personnalités qui ne pourraient sans leur lourd soutien financier mener leurs campagnes électorales. Cela ne fait d'ailleurs pas si longtemps que les démocrates se sont distingués dans leur discours anti-armes, sachant qu'une grande majorité d'Américains, quelle que soit leur couleur politique, sont viscéralement attachés au Second Amendement de leur Constitution qui garantit aux citoyens la possibilité de posséder des armes pour se défendre. Toutefois, certaines personnalités politiques, justement connues pour leurs tendances à briser les tabous, se lancent désormais dans une guerre totale contre le lobby pro-arme. L'État de New York a en effet annoncé ce jeudi qu'il portait plainte contre la NRA et son influent patron Wayne LaPierre pour fraude financière, avec pour objectif la dissolution de ce puissant groupe conservateur. La procureure générale de New York, Letitia James, a affirmé que Wayne LaPierre et trois autres hauts responsables du lobby avaient utilisé les contributions et dons des membres pendant des années comme «*leur propre tirelire*», dépensant des dizaines de millions de dollars en violation des lois régissant les organisations à but non lucratif. Les quatre dirigeants ont «*en gros pillé les biens du groupe*», a déclaré Letitia James, à tel point que ce lobby qui a injecté des millions de dollars dans les campagnes électorales américaines au fil des ans est aujourd'hui quasiment insolvable. Selon la procureure, Wayne LaPierre a entre autres illégalement utilisé des fonds de la NRA pour régulièrement emmener sa famille aux Bahamas pour des vacances de luxe. Le patron a aussi, a précisé Letitia James, accepté des cadeaux onéreux et des voyages de la part de fournisseurs de la NRA, et s'est donné 17 millions de dollars pour sa retraite sans l'accord du conseil d'administration de l'organisation. «*L'influence de la NRA est telle que l'organisation a échappé aux contrôles pendant des décennies, alors que ses hauts dirigeants se mettaient des millions de dollars dans les poches*», a déclaré la procureure générale de New York. «*La NRA est pleine de fraudes et d'abus et c'est pourquoi nous cherchons aujourd'hui à la dissoudre, parce qu'aucune organisation n'est au-dessus des lois*», a-t-elle ajouté. Reste à savoir si la procureure arrivera à ses fins ou si LaPierre, multimillionnaire pouvant se payer la meilleure défense possible et qui possède des amis bien placés à tous les niveaux du gouvernement et de la justice, sera effectivement traîné devant les tribunaux et paiera pour les crimes dont il est aujourd'hui accusé.

**F. M.**

Sri Lanka

# L'alliance des frères Rajapaksa remporte les législatives

L'alliance des frères Rajapaksa, au pouvoir au Sri Lanka, a remporté les deux tiers des sièges aux élections législatives, une victoire sans précédent qui devrait leur permettre d'amender la Constitution en vue d'accroître leur pouvoir. Le parti du Premier ministre Mahinda Rajapaksa a remporté 145 sièges et ses alliés au moins cinq sièges, sur les 225 du Parlement, selon des résultats officiels diffusés tôt hier. Les partis d'opposition sont loin derrière. Plus de 75 % des 16 millions d'électeurs ont participé mercredi à ces législatives, organisées quatre mois après leur date initialement prévue à cause de la pandémie de coronavirus. Le parti SLPP des Rajapaksa a récolté 6,8 millions de suffrages. Le Premier ministre Mahinda Rajapaksa est le frère du président Gotabaya Rajapaksa, élu en novembre, et fut lui-même le président de l'île de 2005 à 2015. Grâce à sa majorité des deux tiers au Parlement, le clan Rajapaksa pourrait revenir sur les modifications apportées à la Constitution par la précédente administration, qui avait décentralisé le pouvoir et limité à deux le nombre des mandats présidentiels afin d'empêcher l'émergence d'un nouvel homme fort. Gotabaya, 71 ans, et Mahinda, 74 ans, veulent mettre fin à cette limite, ramener l'appareil judiciaire et policier sous leur contrôle direct et étendre leur pouvoir dynastique à une nouvelle génération de la famille, bête noire des défenseurs des droits humains. Udaya Gammanpila, un pilier du SLPP, s'est réjoui d'une victoire plus large que prévu. «*Nous nous attendions à une victoire, une victoire spectaculaire, mais pas une victoire aussi grande*», a-t-il déclaré à la presse. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a téléphoné au Premier ministre srilankais pour le féliciter avant même l'annonce officielle des résultats. Dans un communiqué diffusé sur Twitter, le Premier ministre a indiqué qu'il avait hâte de travailler «*étroitement*» avec son homologue indien et que leurs pays étaient «*amis*». Les Rajapaksa jouissent d'une grande popularité au sein de la majorité ethnique cinghalaise pour avoir mis fin en 2009, au prix d'un gigantesque bain de sang, à quatre décennies de guerre civile avec la minorité tamoule, un conflit qui a fait 100 000 morts. Mahinda était alors président, et son frère un des plus hauts gradés dans l'armée. Ils soutiennent qu'un retour de la concentration des pouvoirs est nécessaire au développement du Sri Lanka. Depuis la victoire à la présidentielle de Gotabaya Rajapaksa, la population a largement adhéré au programme populiste de la famille, qui a profité d'une vague de nationalisme après des attentats jihadistes qui avaient fait 279 morts à Pâques en 2019. L'opposition, divisée, sort exsangue de ces législatives. L'ex-Premier ministre Ranil Wickremesinghe a perdu dans sa circonscription et son parti, qui avait 106 sièges au Parlement, n'en a plus qu'un. Un parti dissident de celui de M. Wickremesinghe, dirigé par le fils du président assassiné Ranasinghe Premadasa, Sajith, a récolté 20 % des voix et 53 sièges au Parlement.

Mauritanie

# La justice saisie d'un rapport du Parlement sur la gestion de l'ex-président Ould Abdelaziz

*La justice mauritanienne a annoncé avoir reçu un rapport d'une commission parlementaire sur la gestion de l'ex-président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et va ouvrir une enquête. Une commission parlementaire constituée en janvier et formée de neuf membres a été chargée de faire la lumière sur plusieurs dossiers pendant les années de pouvoir du président Aziz, qui a dirigé la Mauritanie de 2008 à 2019.*

**Par Ryma M.**

L'ex-dirigeant mauritanien avait cependant ignoré début juillet la convocation de cette commission parlementaire pour s'expliquer sur ces dossiers, selon une source parlementaire.

Le parquet d'un tribunal de Nouakchott a annoncé mercredi avoir reçu le rapport de cette commission, dans un communiqué en langue arabe qui ne précise pas le contenu du document.

Il doit, selon les textes, ouvrir une enquête au terme de laquelle une instruction va être éventuellement ouverte. «*Les enquêtes se dérouleront en toute impartialité, conformément aux procédures judiciaires en vigueur tout en prenant en considération le temps qu'exige généralement ce genre d'enquêtes*», a indiqué le parquet dans son communiqué .

«*La prise en compte du dossier par le parquet est une phase traditionnelle de la justice. Il faudra attendre la phase de l'instruction pour savoir si le dossier sera retourné au Parlement où il pourra faire l'objet de remise à une commission d'instruction*», a expliqué le constitutionnaliste Lo Abdoul Gourmo.

«*Cette commission pourra requalifier les faits. S'il s'agit de faits de haute trahison commis par l'ancien président de la République, seule la Haute Cour de justice restera compétente pour le juger*», a-t-il indiqué.

Les députés mauritaniens ont adopté fin juillet une loi instituant une Haute cour de justice chargée de juger le chef de l'Etat et des ministres en cas de «haute trahison».

La juridiction doit être mise en place dans les prochains mois. Parmi ces dossiers traités par la commission, figurent la gestion des revenus pétroliers, la vente de domaines de l'Etat à Nouakchott, la liquidation d'une société publique qui assurait l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires, ou encore les activités d'une société chinoise de pêche, Pully Hong Dong, selon des sources parlementaires.

L'ex-président, un ancien général, est arrivé à la tête de la Mauritanie par un putsch en 2008, avant d'être élu et réélu en 2009 et 2014.

### Mohamed Ould Bilal nommé nouveau Premier ministre

Le Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a nommé, jeudi, Mohamed Ould Bilal, nouveau Premier ministre et l'a chargé de former un nouveau gouvernement, rapporte l'Agence mauritanienne d'information (AMI).

A l'issue de l'entrevue, le Premier ministre nommé a remercié, dans une déclaration à l'AMI, le Président Cheikh El Ghazouani pour lui avoir donné l'occasion de servir son pays. Il a remercié également le Premier ministre sortant, M. Ismail Ould Bedde Ould Cheikh Sidiya, pour l'action qu'il a menée à la tête du gouvernement.

M. Mohamed Ould Bilal a demandé aux ministres de poursuivre leur mission jusqu'à la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale.

Un peu plus tôt, M. Cheikh Sidiya a présenté au palais présidentiel de Nouakchott la démission du gouvernement. Cette démission intervient, selon des médias locaux, un jour seulement après une déclaration du Parquet général près la Cour suprême de Mauritanie publiée à Nouakchott qui a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire sur 11 années de gouvernance de l'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz.

**R. M.**

Tunisie

# Obligation du port du masque dans certains espaces

Le Conseil des ministres tunisien a approuvé jeudi l'obligation du port des masques dans un certain nombre d'espaces, qui seront déterminés sur décision du ministre de la Santé dans la période à venir, a indiqué un communiqué de la Présidence du gouvernement cité par l'agence TAP. Le Conseil, qui s'est tenu sous la présidence du Chef du gouvernement chargé de la gestion des affaires courantes, Elyes Fakhfakh, a décidé de multiplier les campagnes de sensibilisation à la nécessité de prévenir la contamination par le coronavirus, louant le travail déployé par la salle d'opérations chargée du suivi de l'évolution de la situation sanitaire ainsi que du travail du comité scientifique au ministère de la Santé. Fakhfakh a, dans ce sens, réitéré la nécessité de «*rester vigilant dans le suivi de l'évolution de la situation sanitaire suite à l'augmentation du nombre des cas de contamination importés*», selon la même source.

### Trois tentatives de migration irrégulière déjouées à Kerkennah et Zarzis

Des unités de la Garde maritime déployées à Kerkennah et à Zarzis en Tunisie ont déjoué, dans la nuit du 2 au 3 août, trois tentatives de migration irrégulière et arrêté 30 personnes de nationalité tunisienne et d'origine subsaharienne, a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur.

«*Des unités relevant de la Garde nationale maritime de Kerkennah ont mis en échec une tentative de franchissement illicite des frontières vers les côtes italiennes et arrêté 12 personnes*», a précisé la même source, expliquant que ces unités ont également arrêté 6 autres personnes d'origine subsaharienne, ayant tenté de franchir la frontière de manière irrégulière. «*Trois femmes et un nourrisson étaient parmi les clandestins*», a ajouté le ministère. En outre, des unités relevant de la Garde maritime de Zarzis (gouvernorat de Médenine) ont fait échouer, dans la nuit du dimanche à lundi, une tentative de migration clandestine et arrêté 12 personnes de nationalité tunisienne. Les côtes tunisiennes ont enregistré, récemment, une recrudescence des tentatives de migration clandestine, en particulier vers les côtes italiennes. Durant le mois de juillet écoulé, 241 opérations de migration irrégulière, auxquelles ont pris part 2 639 personnes (dont plus de 300 d'origine subsaharienne), ont été déjouées, selon des chiffres officiels. Le Président tunisien, Kaïs Saïed, s'est rendu dimanche à Sfax et à Mahdia, où il a pris connaissance des préparatifs sécuritaires en matière de lutte contre le phénomène de la migration irrégulière.

Libye

# Le MAE turc s'entretient à Tripoli avec al-Sarraj et al-Mishri

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, s'est entretenu jeudi, lors d'une visite inopinée à Tripoli, avec le chef du Conseil d'Etat libyen, Khaled al-Mishri, et le Premier ministre Fayez al-Sarraj, sur le règlement politique de la crise en Libye, rapportent des médias libyens et turcs. La visite du chef de la diplomatie turque intervient 24 heures après celle effectuée par le ministre italien de la Défense, Lorenzo Guerini, à Tripoli pour «*renforcer la coopération*» entre Rome et le gouvernement d'union nationale (GNA). Mevlut Cavusoglu s'est réuni avec MM. Al-Mishri, et Fayez al-Sarraj et également avec son homologue maltais, Evarist Bartolo, en visite également à Tripoli, indique l'agence AnadoluP Les questions communes et aussi le règlement politique de la crise en Libye ont été au centre de ces discussions, indique un communiqué du ministère turc des Affaires étrangères, relayé par Anadoulu. Cavusoglu a assuré qu'une délégation libyenne, dirigée par le ministre de la Planification, se rendra en Turquie la semaine prochaine, dans le cadre d'une visite qui sera consacrée à la coopération bilatérale. Mercredi, le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, s'est entretenu avec le ministre italien de la Défense, Lorenzo Guerini. Al-Sarraj et Guerini ont insisté sur la nécessité de reprendre le processus politique conformément aux décisions du Conseil de sécurité et aux conclusions du Congrès de Berlin ainsi que sur un cessez-le-feu durable en Libye. Ils ont également convenu de renforcer leur coopération dans les opérations de déminage et examiné la reprise des activités des entreprises italiennes en Libye.

MC Alger

## Mouad Haddad 1re recrue estivale

**LE DÉFENSEUR** central de la JSM Skikda, Mouad Hadded, est devenu la première recrue estivale du MC Alger, en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook.

Haddad (23 ans) avait rejoint la JSMS en 2018 en provenance du CA Batna. Il est devenu l'un des joueurs les plus en vue de la formation de Skikda, 2e au classement final de la saison 2019-2020 de la Ligue 2, synonyme d'accession en élite, suite à la décision de la Fédération algérienne (FAF) de mettre un terme définitivement à la saison en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Le natif de Collo était régulièrement convoqué en équipe nationale des moins de 23 ans (U-23) l'année dernière, sous la houlette de l'ancien sélectionneur français Ludovic Batelli, prenant part notamment à la campagne qualificative pour la CAN-2019 de la catégorie. Outre la stratégie de promouvoir quelques joueurs issus de la réserve, la direction du MCA compte engager d'autres joueurs, dans l'optique de jouer les premiers rôles en championnat, mais également faire bonne figure lors de la prochaine édition de la Ligue des champions 2020-2021, coïncidant avec le centenaire du club algérois. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

USM Alger

## François Ciccolini nouvel entraîneur

**LE TECHNICIEN** français, François Ciccolini, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, a annoncé mercredi soir le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook.

Sans dévoiler la durée du contrat, l'USMA ajoute que l'entraîneur corse sera secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane (entraîneur-adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

Le préparateur physique étant le Français Nicolas Baup, alors que son compatriote Sylvain Matrisciano a été désigné à la tête de la formation et entraîneur de l'équipe réserve (U-21), précise la même source.

Ciccolini (58 ans) qui reste sur une expérience avec GFC Ajaccio (National 2/France) lors de la saison 2019-2020, avait dirigé la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1/ Algérie) en 2014 avant de démissionner après deux mois de collaboration.

Il succède à Mounir Zeghdoud, arrivé en mars dernier en remplacement de Dziri Billel, ce dernier avait quitté son poste à l'amiable, à l'issue de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (1-0).

Zeghdoud a décliné la proposition émise par la direction de faire partie du staff technique de Ciccolini, alors que son contrat a pris fin automatiquement à l'issue de l'annonce faite par la Fédération algérienne (FAF) de mettre un terme définitivement à l'exercice 2019-2020 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

Fusion avec le MCA

## Le «oui» l'emporte à l'AGEx du GSP

**LES MEMBRES** de l'Assemblée générale du Groupement sportif des Pétroliers (GSP) se sont prononcés en faveur de la fusion avec le Mouloudia club d'Alger (MCA), lors de l'assemblée extraordinaire (AGEx) tenue mercredi à Alger. Sur le total des 58 membres que compte l'AG du GSP, 40 ont répondu présents et ont majoritairement voté par «oui», à main levée, en attendant que leurs homologues du MCA fassent de même, lors de leur assemblée extraordinaire, prévue jeudi.

«*L'union fait la force. Cette fusion nous rendra plus fort et c'est ce que nous souhaitons tous, car nous voulons redonner au Doyen son lustre d'antan*», ont indiqué des responsables du GSP à l'issue de l'AGEx.

Une fois cette deuxième étape effectuée, d'autres processus administratifs seront enclenchés pour concrétiser la fusion entre le MCA et le GSP qui doit coïncider avec la célébration du centenaire du «Doyen», fondé en 1921, et dont on souhaite rassembler désormais l'ensemble des membres de la famille au sein d'un même club.

Cette fusion sera plutôt une «*absorption*», puisque le GSP, avec ses 13 sections sportives, évoluera désormais sous le sigle du MC Alger qui, lui, en compte sept. Une fois la fusion opérée, le MCA nouvelle version comptera 15 sections, celles existant déjà dans les deux clubs, comme le tennis de table et l'escrime, ne formeront désormais qu'une.

En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP avait gardé 13 sections sportives, à l'exception du football, qui avait été restitué en 2001 à l'association El-Mouloudia.

Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

CR Belouizdad

# Dumas : «En tant que compétiteur c'est gênant»

*■ Le coach du CR Belouizdad, Franck Dumas, s'est exprimé au média officiel du club au sujet du titre de champion remporté par ses hommes.*

Ph.> D. R.

Le coach français aurait aimé remporté le titre sur le terrain

**Par Mahfoud M.**

«*Je suis heureux pour le club et pour les supporters,* a débuté le technicien français. *Heureux pour Madar. Gagner une Coupe et un championnat en 18 mois, c'est une chose qui est très rare*».

L'ancien entraîneur de la JS Kabylie a ajouté : «*Je ne suis pas mécontent que ça soit officiel, mais c'est vrai qu'en tant que footballeur et compétiteur c'est gênant. Mais il y a des lois c'est comme ça. On aura l'occasion de remettre ça rapidement, j'espère*».

Au sujet du recrutement estival, le patron du staff technique belouizdadi dira : «*C'est difficile avec le virus. On a des joueurs sous contrat et d'autres qui ont prolongé pour finir leur championnat. Il n'est pas question de refaire une équipe. On a trouvé un équilibre avec un très bon groupe. C'est une force, il ne faut pas le changer. Il faut simplement l'augmenter en qualité et pas en quantité*».

**Draoui de retour au Chabab**

Par ailleurs, dans le volet recrutement, le milieu défensif de l'ES Sétif, Zakaria Draoui (26 ans), s'est engagé jeudi pour un contrat de trois saisons avec le CR Belouizdad, signant ainsi son retour chez le champion d'Algérie.

Le Chabab s'offre ainsi sa première recrue estivale, au lendemain de l'ouverture officielle de la période des transferts d'été qui s'étalera jusqu'au 27 octobre.

En mai 2018, Draoui avait quitté le club de Laâquiba, alors en pleine crise, pour s'engager avec la formation sétifienne, mais sans pour autant parvenir à s'imposer (34 apparitions/1 but).

Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chaouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons.

Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le CRB a prolongé certains de ses tauliers, à l'instar des deux défenseurs Chouaïb Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans).

**M. M.**

ES Sétif

## L'entraîneur Kouki prolongera son contrat de 2 saisons

L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, a trouvé un «accord final» avec la direction pour prolonger son contrat de deux saisons, a annoncé mercredi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. «*La direction a trouvé un accord final avec Kouki, ce dernier va prolonger dans les prochaines heures son bail pour deux saisons*», indique l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Kouki, qui avait rejoint Sétif au mois d'octobre 2019, en remplacement de Kheïreddine Madoui, est parvenu à redresser la barre en championnat, permettant à son équipe de réaliser une remontée spectaculaire au classement. L'ESS a terminé la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), à la troisième place derrière le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger.

Coupe arabe des clubs-Covid 19

## L'UAFA envisage l'annulation de l'actuelle édition

L'Union des associations arabes de football (UAFA) se dirigerait vers l'annulation de l'actuelle édition de la Coupe arabe des clubs, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), rapporte jeudi la presse locale. L'UAFA réunira son comité exécutif cette fin de semaine pour débattre de l'avenir de sa compétition phare, précise la même source. Les finances de l'instance arabe ont pris un coup à la suite de la pandémie de Covid-19. Les organisateurs prévoient de dédommager les clubs qualifiés pour les demi-finales qui sont le Raja Casablanca (Maroc), Al-Ismaïly (Egypte), Ittihad Djeddah (Arabie saoudite), et Al-Shabab (Arabie saoudite). Les organisateurs du tournoi voulaient reprendre la compétition si les conditions sanitaires le permettraient. Sauf qu'avec la recrudescence du nombre des cas de contamination au Covid-19 dans plusieurs pays arabes, la donne a changé. Le MC Alger était le dernier représentant algérien à quitter cette épreuve, après son élimination en quarts de finale en février dernier face aux Marocains de Raja Casablanca.

Les deux autres représentants algériens, le CS Constantine et la JS Saoura, ont été éliminés en 16es de finale par respectivement Al-Muharraq du Bahreïn et Al-Shabab d'Arabie saoudite.

# LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com


## Le dinar continue sa chute

LOUNIS

Djalou@hotmail.com

Lutte contre le crime à Béjaïa

## 126 affaires le mois de juillet dernier

«***QUELQUE*** *126 affaires criminelles ont été enregistrées durant le mois de juillet dernier par la sûreté de wilaya, dont 33 crimes contre atteinte aux biens impliquant 34 personnes parmi lesquelles 11 ont été placées sous mandat de dépôt*», a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Aussi, 77 affaires d'atteinte aux personnes ont été recensées, impliquant 98 personnes dont 17 placées sous mandat de dépôt. Durant la même période, il a également été enregistré 6 affaires de lutte contre la drogue dont les psychotropes, impliquant 9 personnes dont 6 ont également été placées sous mandat de dépôt, ajoute la même source. Il faut ajouter à ces affaires 5 autres crimes économiques ayant abouti à l'arrestation de 4 individus, outre 5 affaires électroniques impliquant 9 personnes. Notons que quelques jours auparavant, les éléments de la sûreté de daïra d'Amizour avaient saisi quelque 3 540 bouteilles d'alcool de type bière de différents volumes. La saisie est intervenue suite à une ronde policière effectuée dans les rues de la ville et le contrôle d'un camion de type KIA suspecté suite aux manœuvres dangereuses effectuées par son conducteur pour fuire la police. Le conducteur a refusé d'obtempérer en dépit de l'insistance des agents de police. Ce dernier a été inculpé pour vente, possession et transport d'alcool sans autorisation.

**Hocine Cherfa**

Palestine

## Raids aériens israéliens sur la bande de Ghaza

**LES FORCES** d'occupation israéliennes ont mené, dans la nuit de jeudi à vendredi, des raids aériens sur la bande de Ghaza, rapportent des sources médiatiques. Les raids ont visé des positions du mouvement de résistance palestinien Hamas, faisant des dégâts matériels mais aucun blessé, a-t-on précisé de même source. La bande de Ghaza, sous blocus israélien depuis 13 ans, a été le théâtre d'une série d'agressions israéliennes. Lundi dernier, des forces de l'occupant israélien ont bombardé des objectifs dans la ville de Khan-Younes, au sud de la bande de Ghaza. Un drone israélien avait visé avec au moins deux roquettes, une position dans l'ouest de la ville de Khan-Younes, ce qui a provoqué un incendie dans la région. Par la suite, des avions de combat israéliens du type «F16» ont bombardé l'endroit indiqué avec deux missiles. Un autre drone a également visé une terre agricole à l'est de la ville de Qarara, au nord-est de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza. Dimanche soir, après minuit, les forces d'occupation israéliennes avaient également commis une agression sur le village de Zbuba, à l'ouest de Jénine, au nord de la Cisjordanie occupée. Outre la répression systématique des Palestiniens, l'occupant israélien ne cesse de poursuivre dans la région son plan d'extension au détriment des résolutions onusiennes et du droit international.

**R. N.**

El Tarf

## Trois pistolets automatiques et près de 680 cartouches saisis

**LA BRIGADE** de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya d'El Tarf a saisi trois pistolets automatiques ainsi que près de 680 cartouches de différents calibres, dans une affaire impliquant trois trafiquants, a indiqué, hier, le chargé de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations faisant état d'activités suspectes des présumés auteurs, les éléments de la BRI ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification des prévenus, âgés entre 20 et 60 ans, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Suite à des opérations de surveillance, deux d'entre eux ont été appréhendés à bord d'un véhicule touristique au niveau d'El Tarf, tandis que le troisième complice a été arrêté à l'issue du parachèvement de l'enquête, a détaillé la même source. Trois pistolets automatiques chargés de munitions ainsi que 650 cartouches de 16 mm dissimulées dans des cartons ont été retrouvés dans le véhicule qui a été également saisi dans le cadre de cette affaire, a indiqué la même source. Poursuivis pour «*trafic d'armes à feu et munitions*» et «*vente de cartouches sans autorisation*», les trois mis en cause, originaires de la wilaya d'El Tarf, ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan, a-t-on conclu.

**Mehdi A.**

Le MAE décline un nouveau programme

# 20 vols pour le rapatriement des Algériens toujours bloqués à l'étranger

■ *«Dans le cadre de la poursuite des opérations de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, pas moins de 20 vols sont programmées jusqu'au 16 août en cours», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif.*

**Par Thinhinene Khouchi**

Soulignant que «*ce programme de rapatriement est susceptible de subir des modifications en raison des permis administratifs, des licences des administrations de l'aviation de différents pays et des procédures d'ouverture et de fermeture de l'espace aérien associées à l'épidémie de la pandémie de coronavirus par certains pays dont les citoyens seront évacués de leurs aéroports*», Benali Cherif a fait état d'un nouveau programme de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, à travers des opérations qui s'étaleront jusqu'au 16 du mois en cours. Ce programme actualisé des vols comporte : un vol en provenance de Washington le 6 août pour le rapatriement des ressortissants bloqués aux Etats- Unis vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Johannesburg (Afrique du Sud) en passant par Luanda (Angola), Libreville (Gabon) et Abidjan (Cote d'Ivoire) vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 7 août vers l'aéroport d'Oran ; un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 7 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Doha (Qatar) le 8 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance du Koweït le 8 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Paris (France) le 8 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Khartoum (Soudan) le 8 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 8 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Jeddah (Arabie saoudite) le 9 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Paris (France) le 9 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Londres (Royaume-Uni) le 9 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 9 août vers l'aéroport de Constantine pour le rapatriement des ressortissants bloqués en Turquie et dans d'autres pays, outre les ressortissants bloqués en Syrie et au Liban et qui ont été regroupés à l'aéroport international de Beyrouth en vue de les rapatrier ; un vol en provenance de Montréal (Canada) le 10 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 10 août vers l'aéroport d'Alger ; un vol en provenance de Nouakchott (Mauritanie) en passant par Dakar (Sénégal) le 10 août vers l'aéroport d'El Oued ; un vol en provenance de Doha (Qatar) le 11 août vers l'aéroport d'Annaba pour le rapatriement des ressortissants algériens bloqués en Irak (84 ressortissants), outre les ressortissants bloqués dans d'autres pays ; un vol en provenance d'Istanbul (Turquie) le 13 août vers l'aéroport d'Oran ; un vol en provenance de Washington (Etats-Unis) le 13 août vers l'aéroport d'Oran ; un vol en provenance de Dubaï (Emirats arabes unis) le 16 août vers l'aéroport de Constantine.

**T. K.**

Tizi Ouzou

## Préparation d'un nouveau lâcher de 500 perdreaux

**EN PRÉVISION** d'un nouveau lâcher de cette espèce d'oiseaux en Kabylie, 500 perdreaux ont été mis mardi dernier en volière d'acclimatation dans la région de Boubhir relevant de la commune d'Ifigha, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou. Leur lâcher est prévu pour le 13 août prochain et concernera le 1/3 des 500 perdreaux puis trois jours plus tard les deux autres tiers, nous a indiqué, hier, le président de la Fédération de chasse de la wilaya de Tizi Ouzou. Arezki Aider a souligné que ce nouveau lâcher est intervenu suite à la réussite des deux précédents avec des résultats de plus de 32 %. L'opération est menée dans le cadre de la convention signée par les trois parties, à savoir la Fédération de chasse de la wilaya de Tizi Ouzou, le Centre cynégétique de Zeralda (CCZ) et la Conservation des forêts de Tizi Ouzou. La Fédération de chasse de Tizi Ouzou est à son troisième lâcher. Elle vient en complément des deux premiers lâchers expérimentaux pour la validation de la lignée de perdrix élevée en captivité. Selon la même organisation professionnelle, la réussite de ces opérations d'initiation permettra à Tizi Ouzou d'obtenir de nouveaux lâchers dans les autres régions de la wilaya.

**Hamid M.**